PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 25/08/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

TITEMM – Constitution de société

Référence : L012430

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 19 août 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Me AIMERIC STALTER NOTAIRE À LANNION (22300) 16, PLACE DU MARCHALLAC'H Avis de constitution Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Aimeric STALTER, en date du 22 juillet 2022 Dénomination : TITEMM. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 14 RUNANDOL, 22970 Ploumagoar. Objet : Propriété et gestion à titre civil, de tous biens ou droits mobiliers et immobiliers, acquisition d'immeubles. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Cession de parts et agrément : Cession de parts soumise à agrément des associés. Gérant : Monsieur DOMINIQUE LOSTANLEN, demeurant 14 RUNANDOL, 22970 Ploumagoar La société sera immatriculée au RCS de Saint Brieuc. Pour avis.

Consulter cette annonce en ligne